

LA LETTRE D'INFORMATION

Jeunesse Education populaire Sport Vie associative

DDCS 14

Direction Départementale de la Cohésion sociale du Calvados

N°1 • Avril 2020

Face à la crise sanitaire liée au COVID-19, le pôle JSVA de la DDCS du Calvados a rassemblé un certain nombre d'informations susceptibles de pouvoir fournir des éléments de réponse aux multiples interrogations que vous pouvez avoir en ce moment. Nous espérons que ces informations pourront vous être utiles et restons bien sûr à votre disposition en cas de besoin.

Vie associative

► **Le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse a mis en place une page dédiée aux associations :**

<https://www.associations.gouv.fr/info-coronavirus.html>

► **Petit guide de survie pour les associations en période de confinement :**

<https://www.calameo.com/read/004606316cb7b88af2233>

► **COVID19- Le CNEA vous informe**

Dans le cadre d'évolution du contexte de l'épidémie de Covid-19, nous sommes tous confrontés à une situation exceptionnelle et méconnue. Cette Foire Aux Questions (FAQ) a pour but de vous aider à appréhender cette situation exceptionnelle. Elle est mise à jour et alimentée fréquemment en fonction de l'évolution de la situation mais également pour prendre en compte les questions récurrentes reçues par le service juridique.

<https://www.cnea-syn.org/actualites/all/covid19-coronavirus>

► **COVID-19 : des souplesses accordées pour que les collectivités territoriales puissent continuer à apporter leur soutien au secteur associatif**

Lien vers le communiqué de presse :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/covid-19-des-souplesses-accordees-pour-que-les-collectivites-territoriales-puissent-continuer>

Sport

► **Lancement de la campagne 2020 de l'Agence nationale du sport**

Le lancement de la campagne de financement de l'Agence Nationale du Sport (ANS) qui dispose des crédits de l'ex-CNDS doit s'adapter aux circonstances exceptionnelles. L'attribution des subventions s'organise en deux parties :

1. Les Projets Sportifs FEDERAUX (PSF) :

Comme pour 28 fédérations et le CNOSF en 2019, la démarche est généralisée à l'ensemble des fédérations délégataires cette année pour l'attribution des subventions pour le développement du sport. Ainsi, les associations (ligues, comités et clubs) doivent se renseigner auprès de leur fédération pour connaître les appels à projets et critères d'attribution ainsi que les modalités de dépôt des demandes sur le CompteAsso.

2. Les Projets Sportifs TERRITORIAUX (PST) :

Cela correspond à l'ex-part territoriale CNDS. Le Préfet de région, Délégué territorial de l'ANS, a pour mission d'attribuer via la DRDJSCS une part régionale restreinte composée :

- d'une dotation pour les aides à l'emploi sportif et à l'apprentissage ;
- d'une dotation pour la construction ou la rénovation d'équipements sportifs.

Une campagne « j'apprends à nager » va également être ouverte (plan d'aisance aquatique) elle sera sans doute nationale et fera l'objet d'un calendrier et d'une note spécifique. Une campagne sur la prévention des violences sexuelles devrait être également lancée.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'appel à projet : <http://normandie.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1528>

L'ONAPS réalise une enquête en ligne sur l'activité physique pendant le confinement : <http://www.onaps.fr/news/enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

► Parler du COVID avec les enfants - Une page de ressources

<http://www.pearltrees.com/t/ressources-departement/parler-du-coronavirus/id30752146>

► Les CEMEA proposent des cahiers d'activités pendant la période de confinement

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/nos-collections/carnets-dactivite-yakacheznous>



► L'EPE propose un soutien familial aux familles durant la période de confinement

L'EPE 76*, avec l'EPE 14** et l'Union régionale des Ecole des parents et des Educateurs de Normandie (UREPE Normandie), ouvre un numéro vert gratuit pour les parents :

Avoir quelqu'un au bout du fil ... ça peut aider ! Parlons ensemble !

Un numéro vert (0 805 382 300) est là pour vous permettre d'être écouté par un professionnel de l'enfance, de la relation parent-enfant et des conflits intrafamiliaux, pour partager angoisses et doutes, pour poser des questions ou exprimer ses difficultés du quotidien, pour vous soutenir votre accompagnement dans la scolarité de vos enfants et vous aider à vous protéger de la maltraitance et des violences.

Appelez-nous : Nous sommes joignables chaque jour de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 22h

Les appels sont anonymes. Si les parents le souhaitent, ils peuvent être recontactés. Les échanges sont confidentiels et les coordonnées sont protégées.

www.epe76.org

<https://www.facebook.com/www.epe76.fr/>



► Infos CAF

Le CA de la CNAF a voté le 7 avril dernier un dispositif de soutien aux accueils de loisirs (ALSH), qui sont impactés par la crise sanitaire puisqu'ils ne peuvent fonctionner sauf pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

Ce dispositif, aligné sur celui des EAJE, permet le maintien de la prestation de service ALSH y compris pour les accueils fermés, sur la base des fréquentations antérieures. Cela donne aux collectivités et associations organisatrices des moyens en trésorerie pour passer, dans les meilleures conditions possibles, cette période (la prestation de service ALSH correspond en moyenne à 23 % du coût des structures).

Il est à souligner qu'en parallèle à cet effort important de la branche famille, il est demandé aux structures :

- De maintenir une ouverture en cas de demande pour l'accueil des publics prioritaires
- De proposer, le cas échéant, des actions en direction des enfants et des jeunes via une forme dématérialisée.

Pour les ALSH ouverts c'est la même règle que pour les accueils fermés qui est retenue, soit une compensation automatique de la baisse d'activité générée par la période.

► Bourse aux projets de jeunes de la CAF

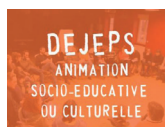
L'échéance du 30 avril 2020 **reste maintenue pour celles et ceux d'entre vous qui auraient un dossier complet**. Cependant, compte tenu du contexte actuel de confinement, un second jury sera organisé fin juin avec une date butoir de dépôt des projets fixée au 15 JUIN, sous réserve de l'évolution du contexte général.

► Maison des Ados 14

Les équipes restent mobilisées pour assurer des entretiens à distance afin d'évaluer des situations à risque et/ou pour maintenir autant que de besoin un lien avec les jeunes et familles déjà accompagnées.

Un standard téléphonique est accessible du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au 02.31.15.25.25.

Plus d'informations : <https://www.maisondesados14.fr/>



► Formation

Devenir coordonnateur (trice) de projets : la prochaine formation préparant au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport (DEJEPS) Animation proposé par Musique Expérience et l'Atelier Volem démarre en octobre 2020 à Ducey (50).

Plus d'informations : <http://www.musique-experience.net/formation/dejeps-animation-sociale-culturelle>

► Réseau Informations Jeunesses : Jobs d'été au numérique

Les offres de jobs d'été collectés sur le plan local et national :

www.crijnormandie.fr/ / rubrique « Annonces »